



David
Suzuki
Foundation



Le meilleur et le pire des politiques de lutte contre les changements climatiques :

Provinces, territoires et le Conseil de la fédération

5 août 2010

La réunion du Conseil de la fédération cet été à Winnipeg nous permet de revenir sur les efforts déjà accomplis et offre un aperçu des importantes mesures prises à l'échelle provinciale et territoriale au cours de l'année écoulée et d'envisager ce que nous pouvons attendre de Winnipeg et au-delà.

Les cinq mesures les plus importantes prises en matière de changements climatiques au cours de la dernière année

La Nouvelle-Écosse fixe une limite aux émissions liées à l'énergie : en août dernier, la Nouvelle-Écosse a imposé une limite contraignante sur la pollution par gaz à effet de serre à l'échelle de ses centrales électriques, limite qui permettra de réduire la pollution de façon significative d'ici 2020. Couvrant la moitié des émissions de la province, il s'agit là d'un signal fort et positif.

L'Ontario met en œuvre une législation pionnière en matière énergétique : avec une législation à la fine pointe du continent en matière d'énergie propre (malgré quelques ajustements ou changements récents peu judicieux), la *Green Energy Act* (Loi sur l'Énergie verte) votée par l'Ontario a déjà conduit à des milliards d'investissements dans la production d'énergie propre et aux emplois qui en découlent. Un modèle législatif à suivre.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'engage à ne construire que des bâtiments certifiés aux normes écologiques : en avril de cette année, le Nouveau-Brunswick a mis en œuvre sa politique de bâtiments écologiques, en s'assurant que tous les bâtiments construits pour ou financés par le gouvernement soient au moins conformes à la norme LEED Silver de certification environnementale. Bien que cette politique exclut encore la majorité des bâtiments construits dans la province, elle constitue un pas dans la bonne direction.

Le Manitoba augmente l'efficacité des chaudières et chauffe-eau : depuis décembre 2009, les chaudières et chauffe-eau vendus au Manitoba ont un rendement minimum qui s'approche des meilleures technologies disponibles. Cette mesure ne représente qu'un petit pas, mais elle envoie un signal important pour signifier que le gaspillage d'énergie n'a aucun sens.

La taxe carbone en Colombie-Britannique maintenant à 20 \$/tonne : avec l'augmentation du 1er juillet, le gouvernement de la Colombie-Britannique a mis en place le prix le plus élevé pour la pollution au carbone en Amérique du Nord, tout en protégeant les ménages à faible revenu de la hausse des prix de l'énergie. Mieux encore, l'opposition néo-démocrate est maintenant d'accord pour conserver et amplifier cette taxe.

Les cinq meilleurs engagements en faveur d'une action à court terme de lutte contre le changement climatique

Le Nouveau-Brunswick ferme des centrales polluantes : le gouvernement du Nouveau-Brunswick mettra à la retraite la centrale vieillissante et polluante de Dalhousie dans l'année qui vient (la centrale au charbon de Grand Lake a été fermée en mars). L'usine de 300 MW de Dalhousie brûle un combustible sale et cher à base d'eau et de bitume qui n'est disponible qu'à partir du Venezuela.

Le Québec adopte les cibles 2020 les plus ambitieuses d'Amérique du Nord : avec relativement peu de solutions à faibles coûts à sa portée pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, le Québec s'est néanmoins donné les cibles les plus ambitieuses du continent, soit des réductions de 20% sous les niveaux de 1990, d'ici 2020.

Les territoires s'engagent à s'adapter pour préserver le climat : les territoires du Yukon, du Nord-Ouest et le Nunavut se sont engagés à adopter une stratégie d'adaptation panterritoriale d'ici la fin de 2010. Avec l'impact des changements climatiques qui augmentent plus rapidement dans le Nord que partout ailleurs, il est logique pour ces territoires de collaborer sur les défis auxquels ils doivent chacun faire face, y compris la fonte du pergélisol et de la calotte glaciaire et l'apparition d'espèces envahissantes venues du Sud.

La Nouvelle-Écosse prend des engagements importants en matière d'énergie propre : un objectif de 40 pour cent d'énergie renouvelable d'ici 2020, un tarif de rachat de l'énergie propre à l'échelle de chaque communauté et une nouvelle agence pour l'efficacité énergétique destinée à poursuivre une recherche dynamique d'économie d'énergie, tels sont quelques-uns des engagements pris par la Nouvelle-Écosse.

La Colombie-Britannique s'engage pour un gouvernement zéro carbone : à partir de 2010, les activités du gouvernement de la Colombie-Britannique seront entièrement neutres en carbone. Bien que la qualité des énergies de substitution puisse se révéler plus élevée, l'effort exigé de tous les organismes du secteur public pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et compenser celles qui demeurent est impressionnant.

Les initiatives les plus malheureuses du point de vue de la lutte contre les changements climatiques

L'Alberta ouvre une nouvelle centrale au charbon : l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ferment leurs usines polluantes alors que l'Alberta continue à en construire de nouvelles. La nouvelle centrale électrique au charbon Keephills 3 commencera à recracher des gaz à effet de serre et d'autres polluants toxiques dans l'air dans quelques mois.

Secteur des transports routiers : déficit de cohérence au Québec et en Colombie-Britannique : Se fixer une cible ambitieuse est un pas dans la bonne direction, mais le Québec et la Colombie-Britannique doivent s'attaquer à la principale source d'émissions de GES dans les deux provinces : le transport routier. Dépenser des milliards de dollars dans la construction de nouvelles infrastructures routières ne fait qu'exacerber l'utilisation de la voiture et amplifier l'étalement urbain, causes principales de la hausse des émissions au Québec et en C-B.

La Saskatchewan accorde une dérogation aux opérations de production de gaz et de pétrole dans ses projets de réglementation : en 2009, la Saskatchewan a introduit une nouvelle réglementation en matière de gaz à effet de serre. Malheureusement, elle ne concerne que moins du tiers de la pollution de la province en matière de gaz à effet de serre et exonère totalement les plus grosses industries, celles du gaz et du pétrole. Malgré une récente révision à la baisse, il est peu probable que la province atteigne son objectif de réduction des émissions pour 2020 au vu de la faiblesse des politiques proposées ou déjà mises en place.

L'Ontario retarde le financement de ses plans en matière de transport : dans son budget de mars, le gouvernement de l'Ontario a amputé de 4 milliards de \$ ses ambitieux plans initiaux en faveur des transports en commun, l'essentiel des coupes affectant le Grand Toronto. La décision de différer la réalisation d'infrastructures de transport indispensables pour une période maximale de cinq ans coûtera des emplois, augmentera les embouteillages, et amènera les gens à passer plus de temps dans leurs trajets.

Le Manitoba abaisse la taxe sur le carburant pour l'aviation : depuis juillet dernier, le gouvernement du Manitoba a abaissé la taxe sur le carburant utilisé pour le transport du fret entre la province et le reste de l'Amérique du Nord. Ce n'est *pas* la façon d'encourager des modes plus durables de transport de marchandises.

Cinq priorités dans la lutte contre le changement climatique pour le Conseil de la fédération

De nouvelles provinces se rallient à l'idée d'une réglementation de la pollution industrielle : le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique vont réglementer leurs industries dans le cadre de la *Western Climate Initiative* (WCI). La Nouvelle-Écosse a imposé des limites à son secteur énergétique. C'est maintenant à d'autres provinces

d'intensifier leurs efforts. **Le Manitoba** doit renouveler son engagement en faveur de la WCI. La réduction des émissions en provenance des secteurs gazier et pétrolier polluants de l'**Alberta et de la Saskatchewan** devrait être une priorité.

Évaluer les progrès et se remobiliser en faveur des engagements déjà pris : des promesses ont été faites en 2007 et en 2008 en matière d'énergie propre et de lutte contre les changements climatiques. Les provinces doivent revoir les promesses faites pour obtenir une énergie propre, améliorer l'efficacité énergétique, renforcer les normes de construction, et élaborer des règles communes pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre.

Collaborer sur des projets et politiques en matière d'énergie propre et de lutte contre les changements climatiques : un certain nombre d'initiatives de collaboration existent déjà à l'échelle provinciale et territoriale. Inévitablement, nous aurons besoin d'une plus grande collaboration entre les provinces pour l'établissement de normes d'efficacité énergétique pour les bâtiments et les appareils ménagers, l'établissement de normes relatives à une faible teneur en carbone pour les carburants utilisés dans les transports, et la mise en œuvre des stratégies d'adaptation.

Mettre en place un secrétariat provincial et territorial au changement climatique : la création de capacités institutionnelles rendra possible la collaboration à l'échelle nationale et les actions en matière de changement climatique que les Canadiens exigent de leurs dirigeants.

Convenir de se réunir à nouveau pour effectuer des progrès en matière de changement climatique : une réunion à la fin de l'automne ou au début de l'hiver dédiée aux changements climatiques et aux énergies propres permettrait de progresser sur cette question importante.